

Histoire de l'OSE – Le départ vers les Amériques

Les départs vers les Amériques

Katy Hazan

Extrait de *Rire le jour, pleurer la nuit, Les enfants juifs cachés dans la Creuse*, Paris, calmann-Lévy, 2013

Au tout début de l'Occupation, l'OSE organise avec l'aide des Quakers et de la Cimade, des départs d'enfants vers les Etats-Unis.

À la faveur de la libération progressive des enfants internés dans les camps de zone Sud, l'OSE reçoit 1408 demandes d'émigration émanant soit des enfants eux-mêmes soit des parents, mais seulement un enfant sur dix a quelque chance de pouvoir quitter la France. En effet, il est nécessaire de franchir trois obstacles, de trouver trois visas, un pour le départ de France, un pour transiter par l'Espagne ou le Portugal, un enfin pour arriver à New York.

Combien les Etats-Unis avaient-ils projeté d'en recevoir ? Entre un millier et 5000. En fait 350 seulement ont pu émigrer, du fait de la suspension des visas par Vichy en novembre 1942. Le dernier convoi déjà agréé par le consulat américain de Marseille doit rebrousser chemin¹, suite à la rupture des relations diplomatiques avec la France.

L'histoire de ces visas est beaucoup plus compliquée et pleine de rebondissements. Elle montre que la situation française est totalement méconnue outre-atlantique. Les fameux "affidavits", tant convoités par les Juifs pris dans la nasse de l'Europe hitlérienne, sont obtenus au compte-goutte et de manière individuelle à condition qu'ils aient de la famille sur

¹ Témoignage de Germaine Masour, Arch.OSE, boîte 39, *Mes vingt ans à l'OSE*. Sur les différents départs voir Sabine Zeitoun, *L'OSE... op. cit.* pp. 137-144.

place ou des personnes se portant garants. Le Comité israélite pour les Enfants venant d'Allemagne et d'Europe centrale, avec à sa tête Guy de Rothschild se démène pour les enfants de la Ghetto². L'émigration, dès le début de la guerre, de certains animateurs de l'Union-OSE, dont Ernst Papanek, permet d'accélérer les procédures et l'obtention de visas préférentiels pour des groupes de moins de seize ans³.

Un comité OSE en Amérique (AMEROSE) avec le dr Wulmann n'est pas plus efficace. A la première conférence de l'OSE à New-York, en janvier 1940, la question des enfants est abordée, mais aucune action entreprise. Les différentes associations outre-atlantique ne réalisent pas l'ampleur du drame et n'ont donc aucun sens de l'urgence. De plus, les dirigeants de la communauté juive eux-mêmes considèrent que les enfants sont en sécurité dans la France de Vichy.

Les solutions proposées sont toutes plus ou moins farfelues : évacuation de ces enfants vers les îles Philippines ou une ferme école en République dominicaine et témoignent de l'impuissance des œuvres juives, sinon d'une certaine méfiance à l'idée de voir débarquer un grand nombre d'enfants juifs d'Europe.

Le système des quotas est un véritable carcan difficile à faire sauter. Avec le déroulement de la guerre et l'occupation des pays européens, le congrès décide en 1941, d'assouplir la législation par des quotas exceptionnels, pour

² Arch. AJDC, New York, child Care, 611. Dans une note adressée au Joint de Lisbonne, en septembre 1940, Guy de Rothschild demande des visas pour 230 enfants dont une quarantaine a de la famille aux USA car dit-il "en raison des circonstances nouvelles, notre comité croit devoir reconsidérer l'avenir des enfants qui lui sont confiés. Il ne peut assumer la responsabilité de leur assurer un avenir en France".

³ Ernst Papanek, *Out of the fire*, New York, Ed William Morrow, 1975, pp.217-228. Il consacre un chapitre de son livre à raconter les démarches, souvent vaines, pour faire venir tous les enfants de Montmorency et ouvrir une maison. Pratiquement seul, il se retrouve sans aucun appui, puisque que l'OSE n'installe son antenne aux USA qu'à la fin de l'année 1941, constituée de deux médecins, J.J. Rongy et A.J. Golub. L'OSE France réclame de son côté un foyer regroupant tous les enfants pour que l'organisation puisse les suivre et prolonger son action éducative. Là encore, les Américains opposent un refus net et précis au nom de l'efficacité.

les enfants seulement soit des visas d'entrée pour 5000 enfants de France, seul pays où il existe encore des relations diplomatiques, en particulier entre Donald Lowrie et Vichy. Trois convois seulement partent avec des enfants dont tous ne sont pas juifs. Les listes sont préparées conjointement par l'OSE et les Quakers, grâce aux subsides du Joint, à partir de Lisbonne.

Les pourparlers traînent en longueur de part et d'autre et doivent être envisagés dans la fourchette de dates entre décembre 1941, l'entrée en guerre des USA et novembre 1942, la rupture des relations diplomatiques avec la France, suite au débarquement en Afrique du Nord.

En fait les visas d'entrée sont obtenus au compte-goutte et de manière individuelle. Les demandes de visas passent dès 1940 par des organisations comme le Comité israélite pour les enfants d'Allemagne et d'Autriche animé par Guy de Rothschild, soit 240 enfants (dont 40 ont de la famille ou des parents qui peuvent se porter garants)

Du côté français les enfants deviennent un enjeu de négociations entre Laval et les Allemands après les mauvais résultats de la rafle du Vel d'hiv (12.700 au lieu de 20.000). Le gouvernement de Vichy et surtout Bousquet propose de donner les Juifs étrangers, y compris les enfants de plus de 16 ans au titre du regroupement familial et que les parents arrêtés partent avec leurs enfants, quel que soit leur âge. Les visas de sortie sont suspendus et ceux des enfants sont renégociés, après les rafles de zone sud de juillet et août 1942 où plus de 10.000 juifs sont déportés.

Des télégrammes affolés arrivent aux Etats-Unis après les rafles de 1942. Le Comité de Sauvetage des Enfants⁴ mis sur pied sous le patronage d'Eleanor Roosevelt, doit garantir que ces enfants ne seront pas des charges publiques. Il s'occupe activement de trouver de l'argent tandis que de son côté, le *Jewish*

⁴ Arch AJDC, Child Care, 611. Un compte rendu du 21 septembre 1942 montre que le but premier du Comité était de faire venir 5000 enfants, mais que cela nécessitait 4 500 000 dollars alors que la campagne n'avait rapporté que 800 000 dollars.

Labor Comittee débloque des fonds pour le sauvetage de 500 enfants du Cercle amical bundiste. Finalement, le Département d'Etat accorde 1.000 visas pour des enfants juifs étrangers de moins de 16 ans en passe d'être déportés de France. Le Canada en accepte 1 000 et Saint-Domingue autant. Il s'agit donc de visas temporaires pour la durée de la guerre puisqu'il est bien spécifié que tous ces enfants retourneront dans leurs familles.

Il faut ensuite négocier les visas de sortie de France. Donald Lowrie, membre du YMCA, fondateur du Comité de Nîmes ⁵ et interlocuteur privilégié américain auprès de Vichy, négocie avec Laval et Bousquet, sur la base de 5.000 départs d'enfants juifs étrangers dont les parents sont internés. Celui-ci n'accepte de faire partir que 500 vrais orphelins, car s'il veut se débarrasser des Juifs étrangers, cette décision va à l'encontre de sa théorie du regroupement familial.⁶ Bousquet ajoute : “ nous ne voulons pas que des enfants traversent l'Atlantique et laissent leurs parents en Pologne ”.

Les convois sont préparés conjointement par l'OSE et les Quakers :

1^{er} convoi : le 10 juin 1941, le Mouzinho (100 enfnts) part de Lisbonne.

2^e convoi 12 ou 13 août 1941 pour un premier groupe et un 2^e en septembre, beaucoup viennent des maisons de l'OSE

3^e convoi le 14 mai 1942, bateau qui part de Casablanca.

Après les grandes rafles, il est de plus en plus difficile de faire partir les enfants. Les dossiers sont sélectionnés par l'OSE qui essaye de favoriser les enfants les plus menacés. Le départ est prévu pour la mi-novembre à partir de Lisbonne sur le Nyassa, où se trouvent des accompagnatrices américaines qui ont fait le voyage outre-atlantique à cet effet. Le 9 novembre, les autorités françaises n'accordent de visas de sortie qu'aux enfants orphelins complets

⁵ Il s'agit du regroupement des œuvres caritatives destinées à intervenir dans les camps d'internement français. Voir Anne Grynberg, *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, Paris, La découverte, 1991, réédition 1999.

⁶ Il n'a, dit-il lors de ces négociations, “de leçon d'humanité à recevoir de personne.” Voir Marrus et Paxton, *Vichy et les Juifs*, Paris, Calman-Lévy, 1981, pp.374-375.

ou dont les parents sont à l'étranger⁷. Le 14 novembre, 100 enfants qui avaient de visas de sortie sont bloqués par la non délivrance de visas du Consulat américain de zone sud. Il s'agit en dernier ressort de faire pression sur le consulat américain de Lisbonne. Toutes les négociations échouent et le bateau repart à vide.

À la fin de novembre 1942, l'occupation de la zone Sud suspend définitivement les autorisations. C'est alors que l'OSE de Genève essaye de faire passer les enfants les plus exposés en Argentine, via la Suisse, qui se méfie et émet des conditions draconiennes exigeant des assurances du gouvernement argentin.⁸

Comme on peut le constater, la France de Vichy a été une véritable nasse pour les enfants étrangers dont la situation apparaît moins dramatique que celle d'autres enfants. Le Département d'Etat cherche à la même époque à faire sortir des enfants polonais pour les installer au Kenya et des enfants grecs au Congo belge, solutions qui évitent les Etats-Unis. Pourtant les informations ne manquent pas, qu'elles viennent de l'Union-OSE de Genève, ou du *Joint* de Lisbonne.

⁷ Ceux dont les parents sont dans les camps d'internement de la zone Sud, et que les autorités cherchent à récupérer pour les déporter, sont éliminés. D'autres sont bloqués du fait du débarquement allié en Afrique du Nord. Le Nyassa repart donc en catastrophe avec beaucoup moins d'enfants que prévu. 200 enfants prêts à partir de Marseille retournent dans leurs institutions respectives.

⁸ Arch. AJDC, Child care, 611, note de AJDC de Lisbonne à New York du 14 janvier 1943.